

- Depuis 1995, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires a progressé de 7 points de pourcentage en moyenne dans les pays de l'OCDE dont les données sont comparables.
- Dans les pays de l'OCDE, les filles sont désormais plus susceptibles que les garçons d'arriver au terme de leurs études secondaires : la tendance historique s'est donc inversée.
- Le taux d'accès à l'enseignement universitaire a progressé de plus de 20 points de pourcentage en moyenne dans les pays de l'OCDE entre 1995 et 2008.

Description

Cet indicateur montre combien d'élèves vont au terme de l'enseignement secondaire et accèdent ensuite à une formation du supérieur. L'achèvement du deuxième cycle du secondaire ne garantit pas en soi que les élèves sont dotés des savoirs et savoir-faire de base nécessaires pour accéder au marché du travail ou entreprendre des études supérieures. Toutefois, les recherches ont montré que dans les pays de l'OCDE, les jeunes qui ne vont pas au terme du secondaire se heurtent à de sérieuses difficultés lorsqu'il leur faut trouver un emploi.

Résultats

Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires dépassent les 70 % dans 22 des 26 pays membres ou partenaires de l'OCDE dont les données sont comparables. Ils sont même égaux ou supérieurs à 90 % en Allemagne, en Corée, en Finlande, en Grèce, en Irlande, au Japon, en Norvège, au Royaume-Uni, en Suisse et en Israël. Les taux d'obtention des filles sont supérieurs à ceux des garçons dans pratiquement tous les pays membres ou partenaires de l'OCDE, à l'exception de la Suisse et de la Turquie. Les écarts les plus sensibles s'observent au Danemark, en Espagne, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, au Portugal et en Slovaquie, où les taux féminins sont supérieurs de plus de 10 points de pourcentage aux taux masculins (voir le tableau A2.1 dans *Regards sur l'éducation 2010*).

Dans la plupart des pays, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est conçu pour préparer les élèves à accéder à une formation de type universitaire (formations supérieures de type A). (En Allemagne, en Suisse et en Slovaquie, cependant, les élèves sont plus susceptibles d'être diplômés des filières de l'enseignement qui débouchent sur des formations professionnalisantes du supérieur ou formations supérieures de type B.) En dépit de cela, la comparaison révèle des écarts considérables entre les pays concernant le nombre de jeunes diplômés de l'enseignement secondaire qui entament réellement une formation supérieure. En Belgique, au Chili, en Finlande, en Grèce, en Irlande, en Italie, au Japon ainsi qu'en Estonie et en Israël, une différence sensible (de plus de 20 points de pourcentage) s'observe par exemple entre le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires et le taux réel d'accès à l'enseignement universitaire. Ce qui signifie qu'un grand nombre des jeunes gens qui pourraient aller à l'université ne le font pas. Il convient de noter que la structure même des systèmes d'enseignement nationaux, tels que la prépondérance des formations professionnalisantes, ainsi que l'obligation d'accomplir le service militaire, jouent un rôle certain dans l'explication de certaines de ces variations.

En Australie, en Autriche, en Islande, en Norvège et en Suisse ainsi qu'en Fédération de Russie et en Slovaquie, le nombre de jeunes gens diplômés de l'enseignement secondaire est significativement inférieur à celui de ceux débutant une formation de type universitaire. Pour certains pays, notamment l'Australie, l'Autriche, l'Islande, la Norvège et la Suisse, cette apparente anomalie s'explique en grande partie par la présence d'étudiants en mobilité internationale. Lorsque l'on omet les données relatives à ces étudiants, le taux d'accès à l'enseignement universitaire chute, par exemple, de 26 points de pourcentage en Australie (voir le graphique A2.5 dans *Regards sur l'éducation 2010*). En Suisse, en Fédération de Russie et en Slovaquie, l'explication peut résider dans le fait qu'un certain nombre de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont initialement opté pour l'enseignement supérieur professionnalisant mais se sont ensuite orientés vers une formation de niveau universitaire.

Tendances

Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires a progressé de 7 points de pourcentage en moyenne dans les pays de l'OCDE dont les données sont comparables entre 1995 et 2008. Le taux d'accès à l'enseignement universitaire a augmenté également de manière substantielle (près de 20 points de pourcentage).

Définitions

Les données relatives à l'année scolaire 2007-08 sont fondées sur l'exercice UOE de collecte de statistiques de l'éducation, auquel l'OCDE a procédé en 2009. Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires sont des taux nets en ce qui concerne les années 2005-08, ceci représente le pourcentage estimé d'un groupe d'âge qui obtiendra un diplôme pour ces niveaux d'enseignement. Les taux bruts d'obtention de diplômes sont présentés pour les années 1995, 2000 à 2004 pour l'ensemble des pays. Pour calculer le taux net d'accès à l'enseignement supérieur pour un âge spécifique, on divise le nombre d'étudiants de cet âge s'inscrivant pour la première fois dans chaque type de filière du supérieur par l'effectif total de la population du groupe d'âge correspondant.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2010 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A2).

Parmi les domaines couverts figurent :

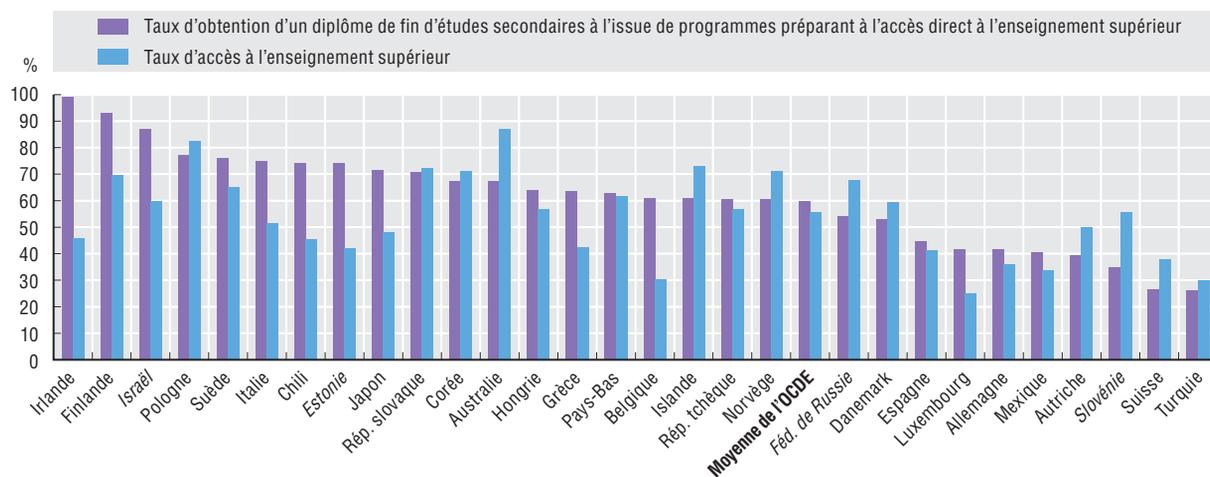
- Les taux actuels d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires et l'évolution tendancielle de ces taux.
- Les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement post-secondaire non supérieur.
- Les taux d'accès à l'enseignement, selon les domaines d'étude.

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Combien d'élèves du secondaire accèdent à l'enseignement supérieur ?

Graphique 1.5. **Taux d'accès des titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires à l'enseignement de niveau universitaire, 2008**

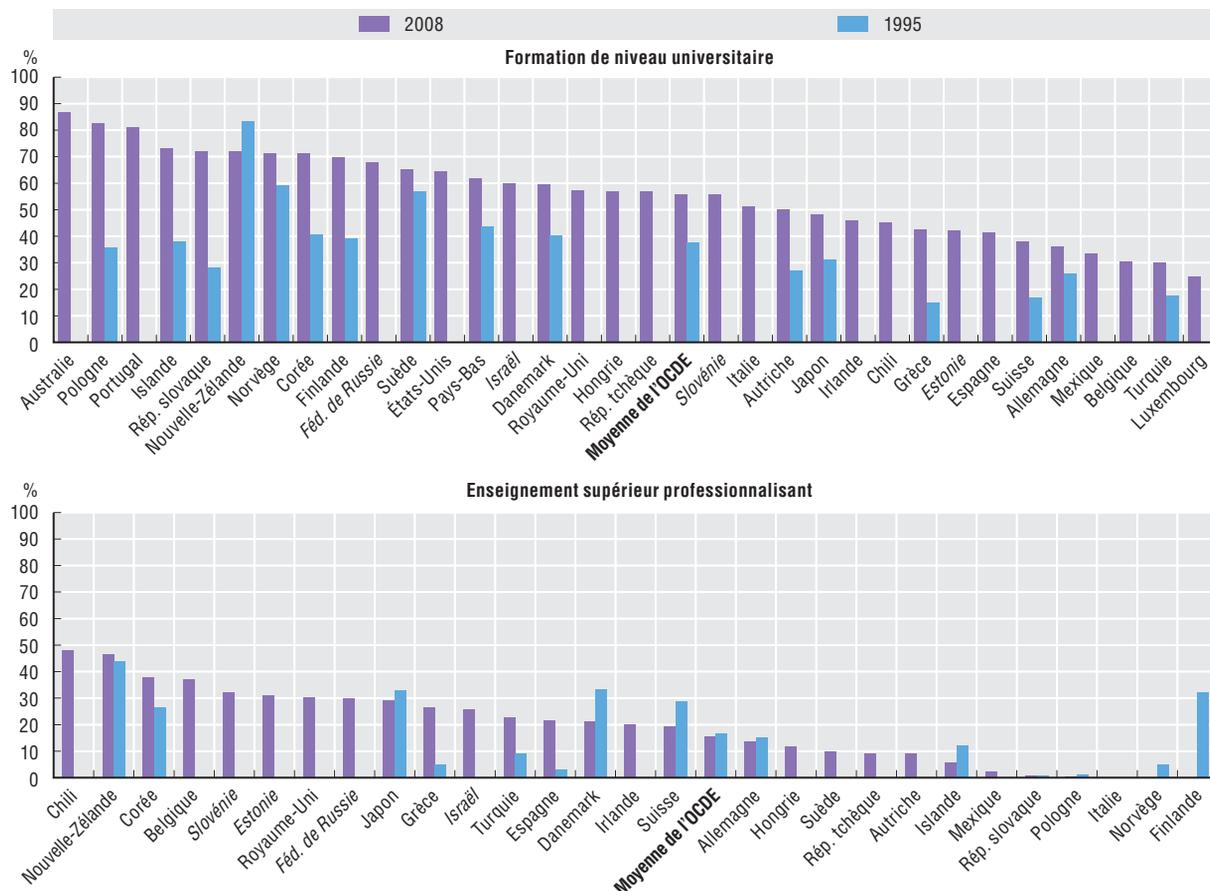
Ce graphique met en évidence le pourcentage de jeunes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui poursuivent leurs études à un niveau universitaire. Dans quelques pays (notamment l'Australie), la proportion des seconds est supérieure à celle des premiers, une apparente anomalie qui peut s'expliquer par le nombre important d'étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement de niveau universitaire.



Source : OCDE (2010), *Regards sur l'éducation 2010*, tableaux A2.1 et A2.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932316628>.

Graphique 1.6. **Taux d'accès à l'enseignement supérieur (1995, 2008)**

Ces graphiques mettent en évidence la progression – ou non – du pourcentage de jeunes accédant à des études de niveau universitaire et de l'enseignement supérieur professionnalisant. Le taux d'accès a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE.



Source : OCDE (2010), *Regards sur l'éducation 2010*, tableau A2.4, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932316628>.



Extrait de :
Highlights from Education at a Glance 2010

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2010-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Combien d'élèves du secondaire accèdent à l'enseignement supérieur ? », dans *Highlights from Education at a Glance 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2010-5-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.